



---

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale 2001 de l'ACRO

**Flamanville, le 27 avril 2002**

---

Le mot du Président      L'ACRO est encore debout. Après l'appel à l'aide et la réponse massive (dons, prise de conscience des collectivités qui nous ont soutenus) il semble que nous soyons sortis de l'ornière. Les événements récents montrent cependant qu'il va falloir rester vigilants. Nous ne sommes pas sûrs que les financements qui nous permettent aujourd'hui de fonctionner s'inscrivent dans la durée.

Or, nous sommes entrés dans une logique de croissance des ressources humaines salariées pour pouvoir faire face d'une part à l'augmentation du volume d'activité scientifique de l'association et, d'autre part pour renforcer le pôle information. Nous avons signé deux conventions emploi jeune (assistant technique de laboratoire, recruté, et coordinateur, embauche prévue avant la fin de l'année) et sommes sur la voie d'embaucher une secrétaire en contrat emploi solidarité.

On peut cependant faire le constat que, malgré une légère augmentation du nombre d'adhérents cette année, nous sommes de plus en plus dépendants des subventions. Cela, à mon sens, n'est pas dramatique en ce qui concerne notre indépendance, et ce pour deux raisons : ces subventions proviennent d'horizons multiples et de plus en plus variés (nous commençons à instruire des dossiers européens) ; le nombre d'adhérents est en augmentation.

Il va falloir encore concentrer nos efforts sur ce dernier aspect cette année en travaillant davantage l'aspect communication, si toutefois les exploitants nous laissent un peu de répit ; les rejets à répétition de la Cogéma de 2001 nous ont beaucoup occupés et ont généré une activité supplémentaire importante. Les deux incidents ruthénium sont en effet venus rappeler si c'était nécessaire l'utilité de notre association. Nous avons mis en évidence des dysfonctionnements importants au niveau des systèmes de mesure des rejets utilisés par les exploitants qui ont amené la création de nouveaux groupes de travail.

Par ailleurs, selon Mme Annie Sugier (Présidente du Groupe Radioécologie Nord Cotentin), M. Bernard Laponche (Expert en politique énergétique et politique d'efficacité énergétique) et M. Bruno Barillot (Directeur de l'observatoire des armes nucléaires) qui s'exprimaient à l'occasion des 4èmes rencontres ACRO à Caen : "nous accomplissons une mission d'intérêt général". Ils ont soutenu notre action en déclarant en public que : "notre intervention est essentielle pour éclairer le débat public et les décisions politiques".

Du point de vue activité, le travail de terrain est toujours important. Activités liées aux contrats de mesure divers, les habituels sur la Hague et ceux à venir sur Brest qui renforcent le O de l'ACRO (antenne à venir ?). Nous participons toujours aux différents groupes de travail. Augmentation prévisible de notre activité de ce côté, les demandes étant de plus en plus nombreuses...

Nous développons en outre des projets avec les établissements scolaires : Collège A. Jacquard, lycée Ste Marie de Caen et un lycée dans la région de Bure, lieu présumé d'enfouissement de déchet. C'est là je pense une belle manière de favoriser l'information du public, profs et élèves. Là aussi pôle intéressant, qui augmente notre capacité à informer en diversifiant nos entrées.

L'information. Le site Internet se développe tant du côté contenu que du côté fréquentation. L'acronique du nucléaire continue à paraître quatre fois par an et nous avons produit quelques cahiers qui traitent de sujets spécifiques. Ces publications, essentielles à la poursuite de la première mission de l'ACRO, vont s'enrichir d'un bulletin à destination des adhérents qui reçoivent peu de nouvelles quand ils ne sont pas abonnés.

Activité 2001 de  
l'Antenne Nord-Cotentin

Contact :  
ACRO Nord-Cotentin  
36, Le Bourg  
50690 VIRENDEVILLE  
tél : 02.33.04.08.47

## BILAN MORAL

L'antenne a été active durant l'année 2001. Il y a eu beaucoup de sollicitations de terrain et en commissions. Nous avons pu répondre présent de façon assez satisfaisante ; d'autant plus que l'antenne s'est étoffée petit à petit.

C'est un travail auquel nous nous sommes attachés depuis ces dernières années, et il porte ses fruits. Nous avons solidifié et un peu organisé le réseau local.

L'appel de l'ACRO en 2000-2001 a permis ce renforcement. C'est au-delà des retombées financière, une conséquence intéressante de cette sonnette d'alarme.

Il y a une demande ici pour participer aux diverses actions. Les membres actifs veulent en faire plus. Nous nous sommes vus plus fréquemment, il y a une demande pour participer aux campagnes de prélèvements. Etant plus nombreux, il est plus facile de répondre aux situations d'urgence.

De nouvelles idées ont été lancées (comme la redistribution des informations concernant les mesures locales). Cela a permis également de relancer des proches pour adhérer à l'ACRO ou s'abonner à l'ACRONIQUE du Nucléaire. C'est une formule qui ne coûte pas chère et qui est à la portée de chacun.

Cette autosatisfaction est tempérée par l'ambiance locale qui devient de plus en plus crispante. Mais les actions entreprises lors des opérations ruthénium par exemple ont, c'est indéniable, renforcé le moral local. On a retrouvé une place plus simple à définir. Il faut continuer à aller dans ce sens. De la vigilance, de la pugnacité pour mieux prendre ses distances et s'affirmer afin d'éviter l'instrumentalisation.

Voilà donc le rapport moral. C'était la trame que nous avons défini jusqu'à dimanche dernier. J'ai rédigé ces lignes lundi ... entre les deux il y a eu un coup au moral ! Et les résultats électoraux (présidentiel) dans la Hague sont, de ce point de vue, sinistres !

Mais l'ACRO a des ressources humaines fortes. Alors rien de tel que des projets pour relever la tête : nous envisageons, entre autres, cette année de concrétiser la redistribution de l'information auprès des adhérents locaux.

Nous souhaitons faire des réunions d'antenne plus fréquentes. Une réunion publique serait aussi souhaitable

## COMPTE-RENDU D'ACTIVITE

L'année 2001 a été, elle aussi, chargée en événements.

Les 2 fuites de ruthénium du 18 mai et 31 octobre, nous ont amenés à réagir rapidement et à être sur le terrain pour de nombreux prélèvements. Nous avons pu faire constater à l'exploitant des anomalies importantes dans la détection des fuites et l'emplacement des sondes, obtenir un reclassement des fuites. Un groupe de travail sur le ruthénium a été impulsé dans le cadre du GRNC.

Il a fallu être sur le terrain pour de nombreux prélèvements, aux grandes marées, pour suivre le chantier du démantèlement de l'ancienne canalisation qui dura plusieurs années.

Nous assurons le suivi mensuel, depuis janvier 1994, du plateau de la Hague, la ST Hélène, avec des prélèvements de mousses, de sédiments et d'eau.

Nous avons fréquemment rencontré des journalistes. L'antenne nord-cotentin s'est étoffée et renforcée et renouvelée, certain parmi nous travaille dans le GRNC.

Nous avons des nouveaux membres très actifs sur le terrain pour les prélèvements.

Les membres actifs de l'antenne sont plus nombreux, et nous avons relancé une campagne d'adhésions sur notre secteur du nord-cotentin où le débat sur le nucléaire est très vite mis au pas par les médias et les politiques.

Activité 2001 de

l'Antenne Haute-Normandie

Contact :

ACRO Haute-Normandie

11, rue des Capucins

76000 ROUEN

tél : 02.35.98.37.51

Compte-rendu d'activité

L'antenne fonctionne essentiellement en maintenant des contacts avec les associations. Elles sont réceptives au discours argumenté de l'ACRO. Autres contacts et relais importants : les enseignants en collège et lycées. En effet, l'ACRO intervient depuis plusieurs années dans des stages de formation continue sur les risques majeurs.

En octobre, nous avons participé au débat organisé dans toutes les régions par le ministère de l'environnement, sur les risques technologiques. La nécessité de contre-expertises indépendantes a été soulignée et le problème de l'urbanisation à proximité immédiate des sites industriels et des centrales nucléaires a été soulevé.

La Commission Locale d'Information Paluel-Penly s'est réunie en juillet. Le représentant de l'ACRO est toujours le seul à poser des questions et à pousser EDF à en dire plus. Notons que le nouveau président de la C.L.I., Monsieur Delcourt conseiller général, s'est inquiété de savoir quand il y aurait deux nouvelles tranches à Penly ... Est-ce bien le rôle d'un président de C.L.I. de pousser au développement nucléaire.

Enfin, l'antenne est présente à la coordination nationale des C.L.I. qui a pour but, notamment, de travailler à la formation des représentants associatifs des C.L.I.. L'objectif est aussi de faire évoluer le statut des C.L.I. vers plus d'indépendance et de possibilité de contre-expertise

Commission secrétariat

Stéphane Cornac (bénévole)

Elodie Gruat (salariée)

Contacts téléphoniques fréquents avec les salariés afin de gérer : le suivi des réceptions de courriers, l'information concernant l'évolution des dossiers, de piloter les diverses tâches administratives, d'organiser les différentes manifestations.

Une présence hebdomadaire à l'association pour dépouiller les courriers, traiter les dossiers administratifs (salariés, contrats, ...), communiquer avec l'équipe, les salariés, les partenaires, ...

**Projet de création de deux postes emplois jeunes** : De nombreuses réunions ont été nécessaires pour la constitution des dossiers. Toute l'équipe a été sollicitée pour mener à bien cette opération. Le soutien logistique du CPIE représenté par monsieur Rihouet a été fort utile. Les deux postes ont été validés au mois de mars.

Le secrétariat de l'ACRO c'est aussi des courriers, des communications, des dossiers sous toutes les formes et supports que cela soient, qui sont envoyés en interne ou externe par chacun d'entre nous lors d'événements programmés ou inattendus.

Activité 2001 de  
la Commission Journal  
La Commission Journal :  
Sibylle Corblet-Aznar (bénévole)  
David Boilley (bénévole)  
Elodie Gruat (salariée)

## L'ACRONIQUE DU NUCLÉAIRE

Journal trimestriel tiré à 500 exemplaires.

1 abonnement = 16 euros = 4n°

**N°52 (mars)** : 313 abonnés

**N°53 (juin)** : 289 abonnés

**N°54 (septembre)** : 263 abonnés

**N°55 (décembre)** : 255 abonnés

Parution du n°2 des "Cahiers de l'ACRO" : impact sanitaire à La Hague, en juin 2001 pour notre participation au "Granit Festival".

Fin 2001 nous avons changé d'imprimeur et de flasheur : prix plus intéressant, impression meilleure.

La commission journal comporte 3 membres Sibylle, Elodie et David. Chacun avec des rôles différents : David rédige des articles, Elodie et moi-même sommes dans l'organisation du journal, pour la prise de décision c'est pratique mais une pluralité d'opinion fait parfois défaut, heureusement les chargés d'études ne rechignent jamais à donner leur avis où à faire un peu de vulgarisation scientifique.

Le nombre d'abonnés a diminué ( il faut tenir compte des nombreuses mairies qui nous ont subventionnés ponctuellement, mobilisées par notre appel à l'aide de septembre 2000, celles-ci ont été considérées comme abonnées pendant 1 an ) mais n'ont pas renouvelé leurs subventions (plus de trente mairies en 2001 - une petite quinzaine actuellement ) ; sinon en abonnés individuels la baisse est modeste.

Que faire pour augmenter les ventes ? La question est posée depuis des années !

Augmenter les abonnements ou les ventes au numéro nécessite un savoir faire que je n'ai pas !! Peut-être plus de participation à des salons, conférences etc... mais là, il faudrait que les bénévoles aient plus de temps à consacrer à ce genre d'activité car les salariés de l'association sont surchargés de travail et ne peuvent assurer cette tâche.

L'Acronique est donc peu vendue, difficile à faire et même peu valorisée au sein de l'association : où son déficit chronique est pointé du doigt, son manque de lisibilité et sa complexité sont également critiqués, mais le journal se veut être la vitrine de l'association, faire le compte rendu des activités de l'ACRO, témoigner de notre rôle et ce qui se passe à l'ACRO est extrêmement complexe. La plupart des études sont en fait de vrais dossiers scientifiques, Elodie et moi avons bien du mal à les décrypter et essayer de les rendre plus compréhensibles avant de les publier. Ni Elodie ni moi ne sommes des scientifiques, notre compétence pour faire de la vulgarisation est restreinte ! Les dossiers généraux sont plus simples et plus attractifs mais trouver des rédacteurs est difficile, seul David s'y met. Il faudrait des critiques plus constructives et toute aide pour améliorer le journal est la bienvenue.

**Le site internet ([www.acro.fr.st](http://www.acro.fr.st))** : Le site Internet de l'ACRO, outre une présentation de l'association et du laboratoire, propose des textes parus dans l'Acronique du nucléaire ou d'autres revues. Il est consulté régulièrement et les textes les plus demandés sont ceux qui concernent des notions de base sur la radioactivité, ses effets sur la santé... Quand l'ACRO a sorti ses affaires sur le dossier Ruthénium ou la station d'épuration du Grand Caen, le site Internet a été un moyen très pratique pour diffuser l'information et nos dossiers d'études. Son audience a alors explosé. Pour être tenu au courant des mises à jours du site et des actualités ACRO, nous avons aussi créé une liste de diffusion. Il est possible de s'abonner directement sur notre site.

## Commission communication

les bénévoles de l'association  
Elodie Gruat (salariée)

## Manifestations, réunions et colloques

Comme chaque année, l'ACRO répond à différentes sollicitations émanant d'acteurs associatifs locaux et nationaux qui souhaitent s'informer et se former mais également d'acteurs institutionnels dans le cadre d'une mission donnée. Les interventions (réunions publiques ou manifestations) mises en place par l'association restent encore

peu nombreuses. Elles réclament un investissement humain que l'association peut difficilement supporter en plus de ses différentes implications. Cette année toutefois, nous avons réussi à organiser, au mois d'octobre, nos "Quatrièmes Rencontres" avec le public (la dernière datait de 1997) autour de trois conférences et d'une exposition pédagogique sur la radioactivité. Le thème était cette année : "Quel avenir pour le nucléaire ?". Avec comme conférences, débats et table ronde :

- La politique énergétique pour un développement durable : perspectives pour le nucléaire civil par Bernard LAPONCHE, expert en politique énergétique et politique d'efficacité énergétique.
- Nucléaire militaire : bilan et perspectives, par Bruno BARILLOT, Directeur de l'observatoire des armes nucléaires françaises.
- Quel rôle pour l'expertise citoyenne ? par David BOILLEY, vice Président de l'ACRO.
- Table ronde avec la participation des conférenciers et de Annie SUGIER de l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire et Présidente du Groupe Radioécologie Nord Cotentin.

### Autres manifestations :

- Forum sur les "risques du nucléaire" dans le cadre du "Granit Festival" à Athis de l'Orne les 30 juin et 1er juillet 2001 et tenue d'un stand d'information et de présentation de l'association.
- "Journée des associations" à Caen le 13 octobre 2001, avec la tenue d'un stand et d'une mini-exposition d'information sur le nucléaire.
- "La semaine de la science", les 18 et 19 Octobre 2001. Dans le contexte particulier lié à l'actualité de la rentrée (plan "vigipirate" renforcé), notre laboratoire n'a pas eu la permission d'effectuer ses traditionnelles "portes ouvertes". C'est donc dans la galerie marchande d'un grand centre commercial de notre région que nous avons rencontré le public au travers d'une exposition sur la radioactivité.

Rapport Financier  
La Commission Finances :  
Stéphane Cornac (bénévole)  
Jean-Pierre Berthelot (bénévole)  
Michel Beaurepaire

2001, une année calme après la tempête 2000.... !

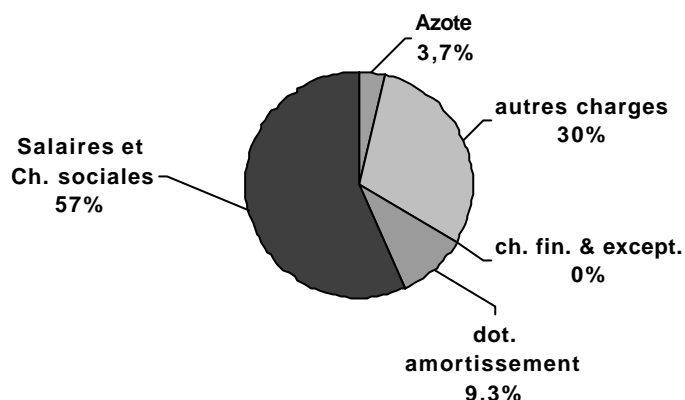
La situation financière de notre association fut satisfaisante mais avec des fluctuations en "dents de scie".

Les subventions (hors les aides à l'emploi) perçues au cours de cette année 2001, ont été importantes - près de 60% des recettes. Pour partie, elles proviennent des retombées de notre "appel à l'aide" de l'année précédente. Son montant qui reste exceptionnel, nous a permis pour une grande part, d'assurer la rémunération de nos permanents représentant près de 50% de nos charges.

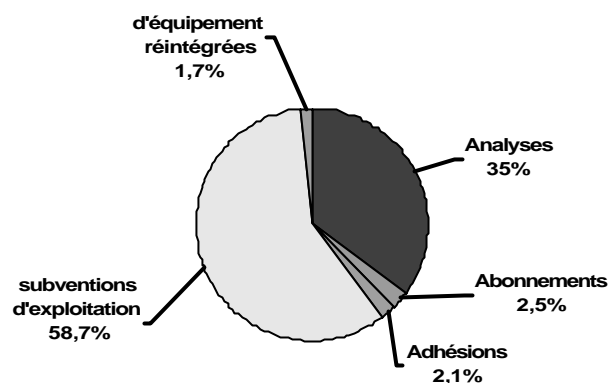
Notre activité générale s'est stabilisée mais l'investissement demeure encore cette année bien faible. Le vieillissement des immobilisations pourrait à terme s'avérer inquiétant.

L'année 2002 va être décisive sur l'évolution structurelle nécessaire de l'ACRO, agrandissement des locaux, embauche de plusieurs permanents supplémentaires. Les prévisions de recettes - contrats et subventions - optimistes pour le moment devront se concrétiser rapidement.

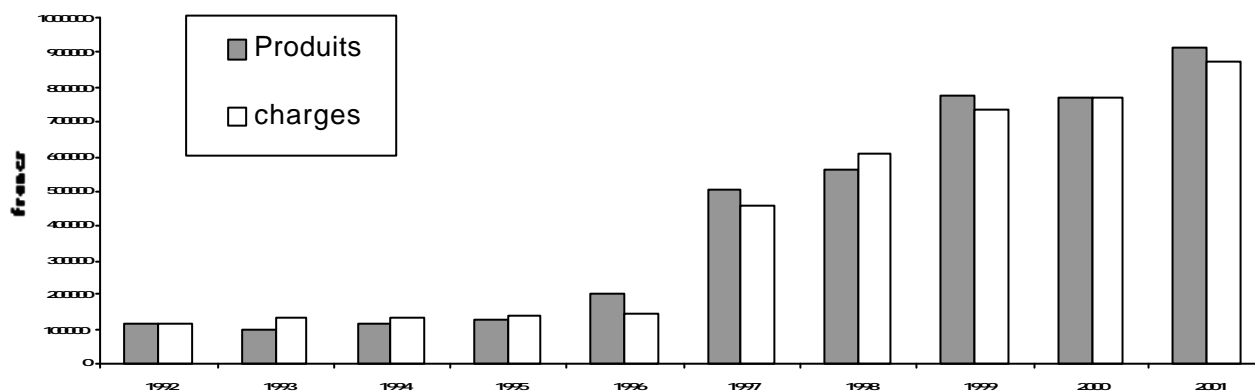
## Répartition des charges en 2001



## Répartition des recettes en 2001



Evolution des produits et des charges de 1992 à 2001



## Bilan 2001 de l'ACRO au 31/12/01 (en francs)

A C T I F				P A S S I F		
POSTE	EXERCICE 2001			exercice 2000 net	POSTE	EXERCICE 2001
	BRUT	Amort/Provis	NET			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					Capital souscrit	91 270,00
Licences logiciels	31 550,00	30 185,00	1 365,00	5 861,00	Réserves	56 658,00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					Report à nouveau	2 236,00
Installations techniques, matériels	649 564,00	608 295,00	41 269,00	109 257,00	Résultat de l'exercice	52 725,00
Autres immobilisations corporelles	139 261,00	93 034,00	46 227,00	53 065,00	Provisions réglementées	416,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					Provisions pour charges	
Titres immobilisés	710,00		710,00	710,00	Subvention d'investissement	17 614,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>821 085,00</b>	<b>731 514,00</b>	<b>89 571,00</b>	<b>168 893,00</b>	<b>TOTAL (1)</b>	<b>220 919,00</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>DETTES</b>	
<b>CREANCES</b>					Emprunts et dettes / établisst bancaire	
Clients et comptes rattachés	132 070,00		132 070,00	14 352,00	Avances et acomptes reçus/ commandes	
Autres créances	10 584,00		10 584,00	16 370,00	Dettes fournisseurs & cptes rattachés	2 940,00
<b>DIVERS</b>					Dettes fiscales et sociales	145 492,00
Disponibilités (caisse, banque, ccp)	149 510,00		149 510,00	199 347,00	Autres dettes	
<b>TOTAL (2)</b>	<b>292 164,00</b>		<b>292 164,00</b>	<b>230 069,00</b>	<b>TOTAL (2)</b>	<b>148 432,00</b>
Charges constatées d'avance (3)	75,00		75,00	134,00	Produits constatés d'avance (3)	12 459,00
<b>TOTAL GENERAL ( 1+ 2 + 3 )</b>	<b>1 113 324,00</b>	<b>731 514,00</b>	<b>381 810,00</b>	<b>399 096,00</b>	<b>TOTAL GENERAL ( 1+ 2 + 3 )</b>	<b>381 810,00</b>

**Compte de résultat 2001 de l'ACRO période du 01/01/01 au 31/12/01 (en francs)**

C H A R G E S			P R O D U I T S		
POSTE	EXERCICE 2001	exercice 2000	POSTE	EXERCICE 2001	exercice 2000
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Achats approvisionnements (azote)	33 485,00	31 514,00	Analyses et expertises	321 042,00	382 208,00
Autres achats & charges externes	245 304,00	197 807,00	Ventes de journaux	23 337,00	27 326,00
Impôts, taxes et Vers <sup>ts</sup> assimilés	10 168,00	3 194,00	subvention d'exploitation	540 031,00	263 106,00
Salaires et indemnités	481 125,00	480 420,00	subvention emploi jeune & CES	152 743,00	193 395,00
Charges sociales	166 497,00	149 148,00	Adhésions et dons	19 341,00	28 980,00
Dotations amortissements & provisions	85 733,00	90 828,00	autres produits	0,00	293,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 022 312,00</b>	<b>952 911,00</b>	<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 056 494,00</b>	<b>895 308,00</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Intérêts & charges assimilées	331,00	1 831,00	Intérêts & produits assimilés	4 135,00	1 119,00
différences de change					
<b>TOTAL (2)</b>	<b>331,00</b>	<b>1 831,00</b>	<b>TOTAL (2)</b>	<b>4 135,00</b>	<b>1 119,00</b>
<b>CHARG. EXCEPTIONNELLES</b>			<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Charges except./ opérations de gestion	812,00	3,00	Produits except./ opérations de gestion	2 738,00	46 231,00
dotations exceptionnelles sur amortiss.			Produits except./ opérations de capital	12 814,00	15 486,00
<b>TOTAL (3)</b>	<b>812,00</b>	<b>3,00</b>	<b>TOTAL (3)</b>	<b>15 552,00</b>	<b>61 717,00</b>
		1 163,00			
<b>TOTAL DES CHARGES (1 + 2 + 3)</b>	<b>1 023 455,00</b>	<b>955 908,00</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (1 + 2 + 3)</b>	<b>1 076 181,00</b>	<b>958 144,00</b>
<b>B E N E F I C E</b>	<b>52 726,00</b>	<b>2 236,00</b>	<b>PERTE</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 076 181,00</b>	<b>958 144,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 076 181,00</b>	<b>958 144,00</b>

Activité 2001 de  
la Commission Scientifique  
La Commission Scientifique :  
Pierre Barbey (bénévole)  
David Boilley (bénévole)  
André Guillemette (bénévole)  
Mylène Josset (salariée)  
Gilbert Pigrée (salarié)  
Samuel Lopez (salarié)  
Philippe Audureau (objecteur)

Activité 2001 du laboratoire et de la  
commission scientifique

Activités 2001 du laboratoire ...

Radioécologie :  
**Surveillance de la radioactivité dans l'environnement  
aquatique continental d'installations nucléaires  
(programmes ACRO)**

**le plateau de La Hague** (département de la Manche) où  
sont implantés l'usine de retraitement de combustibles  
irradiés de Cogéma-La-Hague et le Centre de Stockage de la Manche - d'une superficie de  
12 ha où sont entassés 526 000 m3 de déchets radioactifs - (ANDRA)  
Mené en collaboration avec l'antenne ACRO Nord-Cotentin (constituée entièrement de  
bénévoles), le programme de surveillance concerne le milieu aquatique continental (échan-  
tillonnage mensuel).

**la région Touraine** (département d'Indre et Loire) où est implantée, en bordure de la Loire,  
la centrale de Chinon qui se compose de 4 réacteurs à eau pressurisée de 900 MWe chacun.  
Mené en collaboration avec l'antenne ACRO Touraine (constituée entièrement de béné-  
voles), le programme de surveillance concerne les milieux terrestre et aquatique (échan-  
tillonnage annuel).

**Mesures dans l'environnement lors des deux incidents survenus à l'usine Cogéma-La-  
Hague**

Dès qu'elle fut informée de l'incident de rejet atmosphérique qui a eu lieu le 18 mai à l'usine  
COGEMA de la Hague, l'ACRO a effectué une campagne de prélèvements autour du site.  
Les premiers résultats d'analyse ont mis en évidence une contamination importante de l'en-

vironnement en ruthénium rhodium 106 (106Ru-106Rh), radioéléments artificiels. Ces résultats ont conduit l'Autorité de Sûreté Nucléaire à classer l'incident au "niveau 1" de l'échelle INES. En effet, nos calculs montraient que la quantité de 106Ru-106Rh déposée sur l'herbe était largement supérieure au rejet annoncé par l'exploitant. Alertée par nos résultats, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a commandé une expertise sur ce thème. La cause en serait un dépôt dans la canne de prélèvement du système de mesure à la cheminée de rejet. Lors de l'incident survenu le 31 octobre 2001, l'ACRO a de nouveau constaté une contamination de l'environnement en 106Ru-106Rh sous le panache. Au total, dix échantillons d'herbe ont été collectés le 5 novembre en dix endroits différents, tous situés au sud-est de l'établissement sous les vents durant l'incident. A l'instar des observations faites à la suite de l'incident ruthénium du 18 mai 2001, le pâturage situé à environ 1 km de la cheminée en direction du SSE présente la plus forte teneur. Cette contamination ne peut être imputée ni aux rejets de routine ni à une rémanence de l'incident du 18 mai.

Une fois de plus, lors de l'incident du 31 octobre 2001, la quantité de radioéléments déposée sur l'herbe dépasse largement le terme source mesuré à la cheminée ce qui le rend peu plausible.

Si le terme source annoncé par l'exploitant a été obtenu à partir de mesures directes lors de l'incident, nous nous interrogeons sur la fiabilité du système de contrôle des rejets aériens, même en fonctionnement normal.

Nous souhaitons poursuivre ce travail en 2002 avec la réalisation d'un bilan analysant l'ensemble des données relatives aux deux incidents "ruthénium" survenus au cours de l'année 2001. Ce travail, indispensable, s'insérera notamment dans la préparation du groupe de travail "ruthénium" qui devrait se mettre en place avec la nouvelle mission du Groupe Radioécologie Nord Cotentin (GRNC). L'objectif sera pour nous de compléter les connaissances sur les incidents eux-mêmes mais aussi sur les incertitudes qu'ils suscitent quand à la fiabilités des systèmes de contrôles et/ou des méthodes de modélisation utilisées dans l'évaluation des impacts environnementaux des rejets aériens.

### **Suivi radioécologique de l'environnement aquatique continental et marin du littoral normand**

A la demande de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) l'ACRO a engagé en mars 2001 un suivi radioécologique de la qualité des eaux marines et continentales du littoral normand.

Ce travail fait suite à "l'étude de la qualité radiologique des eaux marines et continentales du littoral normand", réalisée en 1997/98 pour le compte de l'AESN (voir encadré) et servant de "référentiel" tant pour l'interprétation des niveaux dans le temps et l'espace que pour le choix des lieux de surveillance, notamment en milieu marin où il est prévu de préciser la distribution longitudinale des principaux éléments mesurés.

Dans la perspective de fournir un bilan représentatif de l'état radioécologique, le suivi s'articule autour de deux campagnes de prélèvements pour une année révolue : l'une en printemps/été, l'autre en automne/hiver. De cette manière, il est possible de tenir compte des variations saisonnières liées au cycle biologique des espèces et des éventuelles modifications de rejets.

Ce suivi sera mené sur une période de trois ans

### **Surveillance radioécologique de l'environnement du chantier COGEMA La Hague dans l'Anse des Moulinets**

En 2001, l'ACRO poursuit sa surveillance dans le cadre d'un nouveau chantier, qui cette fois s'intéresse au démantèlement de l'ancienne conduite de rejets en mer des effluents liquides de l'établissement COGEMA La Hague.

Elle complète la surveillance réglementaire effectuée par la COGEMA et par l'Office de Protection des Rayonnements Ionisants (OPRI).

Au cours de l'année des prélèvements mensuels ont été effectués dans la zone publique de l'Anse des Moulinets. Des investigations supplémentaires en zone chantier ont été pratiquées lors de phases délicates des travaux comme l'enlèvement en septembre 2001 d'une dalle en béton souillée et obstruant l'ancienne conduite.



### **Suivi radioécologique de l'environnement terrestre et aquatique continental de la Communauté d'Agglomération de Poitiers**

Après 3 ans de fonctionnement de la centrale nucléaire, la Communauté d'Agglomération de Poitiers a souhaité procéder à une nouvelle évaluation des niveaux de la radioactivité, tant pour le domaine terrestre que pour le domaine aquatique servant à l'alimentation en eau potable de l'ensemble de la Communauté d'Agglomération.

Dans cette perspective, l'ACRO a effectué, en collaboration avec le service hygiène et santé de la ville de Poitiers, une campagne de prélèvements durant le mois de mai 2001. Les indicateurs et les lieux retenus ont été les mêmes que ceux étudiés en 1997.

A l'issue du travail un rapport a été remis à la CAP présentant l'ensemble des mesures faites et commentées en regard du précédent bilan de référence.

### **Participation à l'étude sur la recherche des causes du déclin des populations d'oiseaux marins nicheurs de la Hague**

A l'initiative du Groupe Ornithologique Normand, l'Autorité de Sûreté Nucléaire a commandé en 2001 une étude sur la recherche des causes du déclin des populations d'oiseaux marins nicheurs de la Hague.

Afin d'évaluer une éventuelle contamination des oiseaux marins par des radioéléments artificiels libérés dans l'environnement avec les rejets d'effluents de l'usine COGEMA-La Hague, des prélèvements de matériels biologiques ont été effectués par le Groupe Ornithologique Normand et analysés par l'ACRO. Aucune trace de contamination radioactive n'est apparue dans les œufs et les déjections prélevés dans les nids.

L'étude et ses conclusions sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité de Sûreté Nucléaire : [www.asn.gouv.fr](http://www.asn.gouv.fr)

### **Inventaire des niveaux de tritium dans le département de la Manche**

Le Conseil général de la Manche a proposé à l'ACRO de mener en collaboration avec le LDA 50 une campagne de mesure des niveaux de tritium dans le département de la Manche pour l'année 2001.

Ce travail permet de dresser un inventaire des concentrations en tritium dans les eaux de mer (3 points de prélèvement), les eaux de rivières et de cours d'eau (9 points de prélèvement), ainsi que dans les eaux du réseau de distribution de 30 communes du département de la Manche. A terme, cette surveillance fera l'objet d'une diffusion auprès du grand public.

## Déchets et environnement

### **Caractérisation radiologique de déchets Industriels Spéciaux**

Comme les années précédentes, l'ACRO met ses moyens et sa compétence à la disposition des industriels qui souhaitent une caractérisation radiologique de leurs DIS.

En complément de l'analyse, une assistance technique va être proposée à ces mêmes industriels pour exploiter les résultats en regard de la directive 96/29 Euratom qui sert de texte guide à la DRIRE pour statuer sur le devenir des déchets.

L'assistance ne concerne pas que le cadre réglementaire, elle s'accompagne bien souvent d'une information/formation sur la radioactivité en général et la radioprotection.

### **Contrôle des effluents rejetés par les établissements hospitaliers**

Lors d'une étude réalisée par l'ACRO en 1999 pour le compte de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (voir encadré), les mesures effectuées à l'entrée de la station d'épuration du district du Grand Caen mettaient en évidence la présence de nombreux radioéléments utilisés en diagnostic et traitement médicaux. Cette constatation n'était pas surprenante puisque diverses structures disposant d'une autorisation de rejets d'effluents radioactifs sont raccordées au réseau d'assainissement de la ville.

Toutefois, l'été dernier, un article de Ouest France, qui reprenait nos résultats, a généré une réaction quasi-polémique. Les commentaires et questions qui nous sont parvenus nous ont permis de constater que pour un bon nombre de nos concitoyens (et même d'observateurs) les rejets radioactifs étaient cantonnés à la seule industrie nucléaire.

Alertée par la campagne médiatique qui a suivi cette étude et soucieuse des préoccupations de ses citoyens, la ville de Caen a décidé de mettre en place des contrôles réguliers sur les rejets liquides des établissements hospitaliers de l'agglomération caennaise. Ces contrôles sont effectués dans le cadre de conventions signées entre la ville, propriétaire du réseau de traitement des eaux, et les établissements susceptibles d'y rejeter des éléments radioactifs.

Les contrôles ont débuté en septembre 2001 et sont réalisés, à la demande de la ville, par l'ACRO chaque trimestre. Les résultats des mesures sont remis aux établissements intéressés et au service communal d'hygiène et santé .

## Métrologie nucléaire

### **Campagne d'intercomparaison annuelle organisée par l'OPRI .**

Comme chaque année depuis 1997, le laboratoire a participé en 2001 à la campagne d'intercomparaison annuelle organisée par l'OPRI. Il s'agit d'un exercice qui permet au laboratoire de l'ACRO de vérifier la fiabilité de ses mesures.

## Publication

### **Note technique : Evaluation du terme source de l'incident du 18 mai 2001 survenu à l'établissement COGEMA La Hague**

(réalisation ACRO ; édition du 26 juillet 2001 ; 7 pages)

Suite à l'annonce d'un incident survenu, le vendredi 18 mai au matin, à l'usine de retraitement COGEMA de La Hague ayant entraîné "un rejet radioactif dans l'atmosphère", le laboratoire de l'ACRO a organisé une campagne de prélèvements d'herbe dans les champs autour de l'usine. Dans un premier temps nous avons évalué l'activité surfacique déposée en Ruthénium-Rhodium à proximité de l'usine COGEMA La Hague lors de l'incident du 18 mai 2001. Dans un deuxième temps, l'ACRO a évalué le terme source à partir de l'activité surfacique relevée dans l'herbe, en utilisant un modèle de diffusion aérienne utilisé par le Groupe Radio-écologie Nord-Cotentin. Le résultat obtenu, qui n'est qu'un ordre de grandeur, dépasse d'un facteur 1000 environ le terme source annoncé par l'exploitant.

[disponible en ligne sur [www.acro.fr.st](http://www.acro.fr.st) ]

### **Etude Bibliographique : Utilisations et Gestions des Sources non scellées**

(réalisation ACRO ; édition du 15/10/01 ; 45 pages ; contrat ACRO/AESN 00.97.081)

Cette étude dresse un panorama général des utilisations des sources "non scellées" ainsi qu'une présentation de la réglementation liée à la gestion et à l'élimination de celles-ci.

Elle présente, dans un premier temps, une synthèse des informations disponibles sur l'objet de l'emploi des sources non scellées ainsi que leurs caractéristiques physiques et radiotoxiques. Une vue générale permet de préciser la répartition géographique, par secteur d'activité, des utilisateurs sur le bassin Seine-Normandie. Le cas particulier du milieu médical est ensuite abordé avec un aperçu des quantités de radioéléments utilisés.

Dans un deuxième temps, est recensée la réglementation applicable à la détention, l'utilisation et "l'évacuation" des sources non scellées pour les secteurs de la recherche, de l'industrie non nucléaire et des applications médicales. Enfin, un aperçu de la future législation, liée aux transpositions des textes européens est présenté.

### **Surveillance radioécologique 1999-2000 de l'environnement du chantier COGEMA La Hague en zone de marnage de l'anse des Moulinets (modification du profil de la conduite de rejets en mer)**

(réalisation ACRO ; édition du 27/03/01 ; 2 volumes : 86 et 32 pages ; contrat ACRO/CSPI 200 008 et 2001 010)

Engagée à l'initiative de la Commission locale d'information auprès de l'établissement Cogéma-La-Hague (CSPI), la surveillance exercée par l'ACRO avait pour but d'évaluer les éventuelles répercussions sur l'environnement du chantier de "reprofilage" de l'actuelle conduite de rejets en mer des effluents liquides des usines de COGEMA La Hague, notam-

ment à l'issue de certaines phases "délicates". Elle est venue compléter la surveillance réglementaire effectuée par COGEMA (maître d'ouvrage) et l'OPRI. C'est dans cet esprit que la CSPI a formulé sa demande et que l'ACRO s'est efforcée de répondre au fil des travaux.

[ disponible en ligne sur le site de la CSPI : [www.commissionhague.unicaen.fr/cspi](http://www.commissionhague.unicaen.fr/cspi) ]

### **"NORD COTENTIN 2000", in situ intercomparison measurements**

(auteurs R. Gurriaran<sup>1</sup>, P. Bouisset<sup>1</sup>, Ch. Murith<sup>2</sup>, M. Josset<sup>3</sup>, G. Pigrée<sup>3</sup>, D. Mekhlouche<sup>1</sup>, L. Solier<sup>1</sup>, D. Hebert<sup>4</sup>)

1. IPSN/DPRE/SERNAT/LMRE, bât 501, Bois des Rames, F-91400 Orsay Cedex, France

2. Office Fédéral de la Santé Publique, Chemin du Musée 3, CH-1700 Fribourg, Suisse

3. Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest, 138 rue de l'église, F-14200 Hérouville Saint Clair, France

4. IPSN/DPRE/SERNAT/LERFA, BP 10, F50130 Octeville, France

Un important exercice d'intercomparaison in situ international a été organisé dans la région du nord cotentin (France) qui abrite l'usine de retraitement des combustibles irradiés de Cogéma-La-Hague et l'usine de production électrique de Flamanville. Onze Pays européens ont participé à cet évènement. L'équipe française se composait de personnes de l'Institut de Protection et de Sécurité Nucléaire (IPSN/LMRE) et de l'ACRO.

Cet exercice avait deux but : l'intercomparaison in situ entre des équipes internationales (mesures dosimétriques, spectrométrie gamma de terrain et analyses d'échantillons environnementaux en laboratoire) et la possibilité d'un échange direct des scientifiques avec la population locale.

## Activité 2001 de la commission scientifique ....

### **Prolongation du Groupe Radioécologie Nord-Cotentin**

A la suite de ce premier travail, un groupe de travail de l'IPSN, le GT "Incertitudes", a été mis en place en janvier 2000 impliquant différents départements de l'Institut concernés par l'étude du terme source, des phénomènes de dispersion et de transfert dans l'environnement, des modes de vie, du passage de la dose au risque et par le traitement des incertitudes associées. Le 24 juillet 2000, le Secrétaire d'Etat à la Santé et le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement ont adressé une lettre de mission au GRNC lui demandant de réaliser une analyse de sensibilité et d'incertitude portant sur les paramètres principaux de l'estimation du risque de leucémie attribuable aux installations nucléaires du Nord-Cotentin. En octobre 2000, le GT IPSN a donc été placé sous l'autorité du GRNC et l'ACRO a été invitée à participer à des réunions de travail ayant pour but de définir les intervalles de variation d'une partie des paramètres entrant dans le calcul. Sur l'année 2001 se sont succédées une demi-douzaine de réunions auxquelles deux représentants de l'ACRO ont participé.

Parallèlement, une seconde mission du GRNC a été mis en place afin de traiter le problème des rejets chimiques. Là encore l'ACRO participe activement aux travaux des sous-groupes "évaluation de l'impact sanitaire" et "mesures dans l'environnement". Une dizaine de réunion par sous groupe se sont déroulée au cours de l'année, auxquelles ont assistés deux membres de l'association.

### **Groupe de travail radioprotection**

Les réglementations nationales de tous les pays et celles de la Communauté Européenne s'inspirent des recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR). La CIPR comprend 13 membres et 4 comités composés au total de 70 experts entièrement indépendants des gouvernements, provenant d'une vingtaine de pays. En vue de préparer ses futures recommandations dans le domaine de la radioprotection, la CIPR a souhaité s'enquérir de l'avis et des suggestions des experts des pays qui s'inspirent de ses propositions.

En France, la Société Française de RadioProtection (SFRP) a été mandatée dans le courant de l'année 1999 pour mettre en place un groupe de travail destiné à alimenter la réflexion de la CIPR. C'est dans cet esprit que la SFRP a sollicité la participation du Conseiller Scientifique, bénévole, de l'ACRO.

Le travail engagé en 1999 se poursuit durant l'année 2001

Participation aux commissions officielles d'information

#### **Commissions Locales d'Information (CLI)**

Depuis plusieurs années, l'ACRO est membre de différentes Commissions Locales d'Information (CLI). Celles-ci ont pour but de communiquer auprès de la population sur les activités nucléaires de leur région et les éventuels impacts sur la santé et l'environnement. La contribution de l'ACRO pour l'année 2001 se traduit par une participation à :

- la Commission de Surveillance du Centre de Stockage Manche,
- la CLI des centrales nucléaires de Paluel et de Penly,
- la Commission Spéciale et Permanente d'Information auprès de l'établissement de La Hague (CSPI).

Pour chacune des commissions, plusieurs réunions de travail se sont succédées au fil de l'année 2001, soit pour aborder la question du fonctionnement de la structure, soit pour préparer l'information diffusée auprès du grand public.

#### **Participation au Conseil Supérieur de la Sûreté et de l'Information Nucléaires (CSSIN)**

Créé en 1987 par décret, le Conseil Supérieur de la Sûreté et de l'Information Nucléaires (CSSIN) constitue, pour les ministres chargés de l'environnement et de l'industrie, un organisme consultatif de haut niveau dont la mission s'étend à l'ensemble des questions touchant à la sûreté nucléaire et à l'information du public et des médias. Ce conseil rassemble des personnalités venant d'horizons très divers.

En 1999, Pierre Barbey, Conseiller Scientifique de l'ACRO, a été nommé comme membre du CSSIN et représente l'ACRO au sein de ce conseil ; son mandat a été reconduit pour l'année 2000.

Là encore de nombreuses réunions ont eu lieu, soit pour passer en revue les questions d'actualité, soit pour traiter des modalités d'organisation et de fonctionnement du conseil.

Autres interventions :

- Journée de réflexion sur les "installations industrielles à risque" organisée par la DRIRE de Basse Normandie, à l'initiative du premier Ministre, le 21 novembre 2001 à Caen.
- Colloque sur la "réversibilité et ses limites" organisé par la CLI du laboratoire de recherche souterrain de Bure à Bar-le-Duc le 30 mars 2001.
- Conférence sur "l'enfouissement des déchets nucléaires" au "café citoyen" le 9 janvier 2001 à Caen.
- Conférence et débat sur "la transparence dans l'information sur le Nucléaire" organisé par la CSPI à Cherbourg le 08 juin 2001.
- Conférence et débat sur "les travaux du Groupe Radiologie Nord Cotentin" organisé par la CSPI à Cherbourg le 12 octobre 2001.
- Conférences sur "L'impact des rejets radioactifs de l'usine COGEMA de La Hague", dans le cadre de l'Université Inter-Ages de Basse Normandie à Granville, Saint Lô, l'Aigle, et Flers, les 29 janvier, 1er février, 13 mars et 26 mars 2001.
- Conférence sur "les déchets nucléaires" à l'invitation de l'université Inter-Ages de Basse Normandie à Flers le 17 décembre 2001.